



Le CSA du 10 février avait comme point à l'ordre du jour la validation du TDS de cet été.

Comme nous l'avons annoncé, nous avons porté la voix majoritaire des contrôleurs exprimée en consultation et avons voté POUR la poursuite du TDS XP. La publication des textes associés suivra.

Vote des OS sur la poursuite du TDS XP : SNCTA POUR, UNSA CONTRE, FO CONTRE, CGT CONTRE

Le TDS 2002 de repli, amendé cette année, a finalement été retiré par le service et donc n'a pas été proposé au vote.

Comme il s'y était engagé, le SNCTA a porté la voix des contrôleurs lors du
CSA SNA-SSE du 10 février 2023 : POUR le TDS XP !
Les XP se poursuivent donc.